Le Temps

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

I. Le Temps. 1898-02-14.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE. — N° 13404.

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, BOULEVARD DES ITALIENS, A PARIS, et dans tous les Bureaux de Poste

LUNDI 14 FEVRIER 1898.

PRIX DE L'ABONNEMENT

PARIS, SEINE et SEINE-ET-OISE...	Trois mois, 14 fr.;	Six mois, 28 fr.;	Un an, 56 fr.
DÉPART^ts et ALSACE-LORRAINE...	— 17 fr.;	— 34 fr.;	— 68 fr.
UNION POSTALE...	— 18 fr.;	— 36 fr.;	— 72 fr.
AUTRES PAYS...	— 23 fr.;	— 46 fr.;	— 92 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (à Paris) 15 centimes

Directeur politique : Adrien Hébrard

Toutes les lettres destinées à la Rédaction doivent être adressées au Directeur

Le Journal ne répond pas des articles non insérés

Adresse télégraphique : TEMPS PARIS

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

PARIS, SEINE et SEINE-ET-OISE...	Trois mois, 14 fr.;	Six mois, 28 fr.;	Un an, 56 fr.
DÉPART^ts et ALSACE-LORRAINE...	— 17 fr.;	— 34 fr.;	— 68 fr.
UNION POSTALE...	— 18 fr.;	— 36 fr.;	— 72 fr.
AUTRES PAYS...	— 23 fr.;	— 46 fr.;	— 92 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (départements) 20 centimes

ANNONCES : MM. LAGRANGE, CERF ET C^e, 8, place de la Bourse

Le Journal et les Régisseurs déclinent toute responsabilité quant à leur teneur

TÉLÉPHONE, 4 LIGNES :

N^os 103.07 — 103.08 — 103.09 — 119.40

Ce numéro est accompagné d'un supplément.

Nos acheteurs au numéro à Paris sont priés de réclamer le PETIT TEMPS d'hier, qui doit leur être remis gratuitement.

Paris, 13 février

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LA NOUVELLE LOI MILITAIRE EN HOLLANDE

Le projet du gouvernement instituant le service militaire personnel et supprimant le remplacement est naturellement bien accueilli par les journaux libéraux. Ils y voient non seulement la reconnaissance d'un principe de justice et la condition nécessaire d'une réorganisation sérieuse de l'armée, mais une grande réforme sociale qui aura pour résultat de rapprocher les classes et de prévenir les antagonismes. L'égalité de tous en face du devoir militaire enlèvera aux partis révolutionnaires une de leurs meilleures armes.

Il est vrai que le projet établit plusieurs catégories d'exemption : les membres du clergé, les étudiants en théologie, les séminaristes, les religieux. Il faut s'attendre à ce que ces exemptions soient fortement attaquées. Une partie de la presse libérale les critique, mais il faut compter avec une partie de l'opinion et aussi avec la composition des Etats généraux, qui ne voteraient pas une loi absolument radicale.

Déjà la précédente seconde Chambre avait adopté le principe de la réforme militaire par 49 voix contre 27. Le groupement des partis permet de croire au succès du projet. Les antirévolutionnaires des deux nuances ne sont pas engagés vis-à-vis de leurs électeurs à combattre le service personnel. Quant aux chrétiens historiques, ils ont inscrit sur leur programme la suppression du remplacement.

Malgré les exemptions dont le clergé des différents cultes, les étudiants en théologie et les religieux doivent bénéficier, les catholiques hollandais continuent à être défavorables en majorité au service personnel. C'est chez eux, comme chez la plupart des catholiques belges, surtout des flamands, une question de principe. « Personne ne doit être soldat par force ! » C'est le droit du catholique flamand en deçà comme au delà de la frontière des Pays-Bas. Ces jours derniers, un des membres de ce parti s'élevait, dans la première chambre des Etats généraux, contre ce qu'il appelait une tentative d'enlever à la nation une des libertés dont elle est si fière. Et il déplorait que la Hollande songeât à imiter la Prusse et à prendre comme elle pour devise du parfait citoyen : « Etre soldat, payer l'impôt, tenir bouche close ». Cet état d'esprit est un mélange d'individualisme foncier et d'horreur de l'encasernement, ainsi que de crainte pour la foi religieuse et les mœurs de la jeunesse qui serait désormais livrée en masse au désœuvrement et à la vie facile d'une armée toujours sous le régime de paix.

L'opinion ne partage pas à beaucoup près ces manières de voir, si l'on en juge par des manifestations comme celle d'un certain nombre de jeunes gens appartenant à la meilleure classe de la société, qui viennent d'envoyer à la seconde Chambre des Etats généraux une adresse en faveur de la réforme militaire. Ils déclarent qu'ils se sentent engagés d'honneur à payer en personne leur dette à la patrie et non pas à s'en décharger sur des fils de familles peu fortunées. Ce sont les plus favorisés, disent-ils, qui ont le plus d'intérêt à la défense de la communauté ; ils revendiquent donc leur place dans les rangs de l'armée nationale. Il semble que ce sentiment soit le plus général.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

DES CORRESPONDANTS PARTICULIERS DU *Temps*

Rome, 13 février, 11 h. 15.

La Chambre a voté hier le projet sur les garanties imposées aux banques d'émission par 176 voix contre 55.

Plus de 50,000 personnes ont assisté ce matin à la cérémonie dans la basilique de Saint-Pierre. Au moment où Léon XIII a paru sur la *sedia gestatoria* de longs vivats ont retenti. A la fin de la messe, le pape s'est fait arrêter au milieu de l'église, afin de donner à tous les assistants sa grande bénédiction.

Madrid, 13 février, 9 h. 50.

Demain le conseil des ministres délibérera sur le décret admettant la démission de M. Dupuy et la réponse qui sera faite à la note Woodford du 10 février de façon à dissiper tout malentendu et à dégager entièrement la responsabilité du cabinet dans l'acte particulier de son représentant à Washington. Le gouvernement estime que la rapide acceptation de la démission de M. Dupuy implique un suffisant désaveu et un blâme de sa conduite, et qu'on a ainsi donné ainsi satisfaction à M. Mac Kinley.

Dans le même conseil, on désignera le successeur de M. Dupuy de Lôme, qui sera probablement le duc de Arcos, actuellement ministre au Mexique, qui pourra promptement se rendre à Washington où son arrivée coïncidera avec celle des délégués des Antilles pour négocier le traité de commerce dont on aura achevé, en attendant les études préliminaires à Madrid.

Christiania, 13 février, 8 h. 50.

Les ministres se sont réunis hier après la réouverture du Storthing et, à la suite d'une longue délibération, ont résolu de donner leur démission.

Prague, 13 février, 10 h. 35.

La commission de l'adresse à la couronne de la Diète de Bohême a décidé hier, sur la proposition de son rapporteur, le docteur Kramarcz, d'inviter la Diète à nommer une députation qui serait chargée de remettre une double adresse entre les mains de l'empereur.

L'une de ces adresses exprimerait l'hommage de la Diète, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son avènement au trône ; l'autre lui rappellerait sa promesse de ceindre la couronne de Saint-Venceslas, et proclamerait à nouveau l'unité et l'indivisibilité du royaume de Bohême, l'égalité des droits des deux nationalités et la nécessité de restreindre les pouvoirs centralistes du Parlement de Vienne et d'étendre ceux des Diètes provinciales.

Budapest, 13 février, 10 h. 40.

Le mouvement socialiste agraire, à tendances communistes, a pris depuis quelques jours des proportions graves dans le comitat de Szabolcs.

Les paysans armés de faux et de fourches ont pillé un grand nombre de grandes propriétés malgré les efforts de la gendarmerie; ils ont même tué plusieurs personnes.

Le gouvernement a pris toutes les dispositions nécessaires pour réprimer cette jacquerie.

Bucarest, 13 février, 10 h. 50.

Le cabinet Stourdza, inclusivement composé de vieux-libéraux, serait, dit-on, à la veille d'être remanié, en vue de la concentration de toutes les forces libérales, et composé de deux jeunes-libéraux du groupe de M. Aurelian, de M. Fleva, le chef du groupe démocratique, et d'un membre du groupe de M. Vernesco.

Si le cabinet Stourdza ne devait pas être remanié dans ce sens, M. Aurelian, d'accord avec M. Fleva, serait décidé à entreprendre une campagne à fond contre M. Stourdza, non plus seulement dans les journaux, mais encore dans les Chambres et dans les réunions publiques.

Agen, 13 février.

L'instruction sur le crime de Beauville vient d'entrer dans une voie nouvelle.

La servante Marie Lamoulère a fait des aveux. Elle a déclaré être le seul et unique auteur de l'assassinat du vieux Goubies.

Le neveu de la victime, le sieur Bonis, qui avait été arrêté sur la dénonciation de la servante a été remis en liberté.

Le parquet d'Agen s'est transporté à nouveau hier matin au hameau de Bimont, près Beauville, pour procéder à de nouvelles perquisitions, à des confrontations et à la reconstitution de la scène du crime.

Les confrontations ont été émouvantes. A toutes les accusations de la servante, Bonis répondait : « Je suis innocent, vous êtes une menteuse ! »

Pressée de questions et travaillée sans doute par le remords, Marie Lamoulère a fini par confier au brigadier de gendarmerie de Beauville qu'elle connaissait l'endroit où avait été caché l'argent volé au domicile de la victime.

Sur ses indications on s'est transporté à 200 mètres environ de la maison de Goubies et on a découvert sous une pierre blanche, à l'orée d'un bois dépendant des propriétés du vieillard assassiné, le magot dérobé par la servante, un porte-monnaie contenant 820 francs en pièces de 20 francs : une pièce de 100, une de 50 et une de 40 francs en or; un portefeuille renfermait pour 900 francs de billets de banque de 100 francs et pour 2,300 francs de bons ou lettres de change.

Le tout était groupé et assez mal dissimulé sous la pierre. La servante a d'abord dit que Bonis avait caché l'argent au même titre qu'elle, puis elle a reconnu que le neveu n'avait été pour rien, ni dans la perpétration du crime, ni dans la manipulation de l'argent volé.

Bonis a durement reproché à la servante, en présence des magistrats, de l'avoir faussement accusé et fait arrêter.

L'opinion publique ne s'était pas trompée en proclamant qu'il n'était pas possible que Bonis fût capable de commettre le crime qu'on lui reprochait.

Marie Lamoulère, femme séparée du sieur Lapoujade, est âgée de trente-six ans et originaire de Belvèze (Tarn-et-Garonne). Elle a dit au magistrat qu'elle avait assommé Goubies à son lever à l'aide de la barre de fer retrouvée.

Elle se défend d'avoir fait usage de la serpe. La nouvelle version qu'elle fournit est encore inexacte, mais on a l'essentiel : les aveux.

(Service Havas)

La Havane, 13 février.

L'individu qui avait assassiné le lieutenant-colonel Ruiz a été tué, hier, dans un combat.

Le journaliste américain Decker, qui avait préparé l'évasion de Mlle Evangelina Cisneros, est arrivé à la Havane sous un nom d'emprunt.

Le général Pando partira demain pour aller diriger les opérations militaires dans l'est.

Madrid, 13 février.

Une dépêche officielle de Porto-Rico dit qu'une grande manifestation a eu lieu en faveur de l'adhésion au nouveau régime et que des vivats enthousiastes ont été adressés à l'Espagne, au roi et à la reine.

Nîmes, 13 février.

Le tribunal civil d'Alais vient de rendre un jugement sur une demande de dommages-intérêts introduite par des ouvriers mineurs de la Grand'Combe, congédiés lors des nombreux renvois opérés par la compagnie.

La défense s'est appuyée sur ce point que les retenues mensuelles opérées sur les salaires pour les caisses de retraites, pendant dix-huit et vingt années de services à la compagnie, justifiaient une indemnité au moment du renvoi des ouvriers.

Le tribunal a débouté de leur demande les ouvriers mineurs.

PARADOXE AMÉRICAIN

Voici une dépêche bien américaine. Au moment où nous nous sentons envahis de la crainte que l'instruction trop répandue vienne paralyser nos forces nationales de production et dissoudre le corps social lui-même, le Sénat de Washington, dans sa séance du 4 février dernier, après un court débat et à une grande majorité, votait un bill interdisant l'accès du territoire américain aux immigrants illettrés. Non seulement les Américains n'ont pas peur de l'instruction, mais ils la considèrent avec raison comme un puissant et fécond instrument de travail. A leurs yeux, un homme instruit en vaut deux, d'abord parce que, dans la concurrence pour la vie, il a plus de cordes à son arc et plus de flèches dans son carquois, et ensuite parce qu'il est plus apte à s'adapter au milieu social où il va vivre désormais, et partant à le fortifier et à l'enrichir en s'y agrégeant. Voilà bien, semble-t-il, un paradoxe en regard de nos préjugés et de nos habitudes continentales !

La différence d'appréciation provient ici de la différence des civilisations. La nôtre est fondée sur la subordination hiérarchique des individus, en sorte que l'instruction en élevant et en armant mieux l'individu, le fait sortir de son rang, de son métier héréditaire, le *déracine*, et paraît changer ses forces inemployées et ses ambitions non satisfaites, en éléments de trouble et en menaces contre l'ordre social accoutumé. Au contraire, la civilisation américaine s'est fondée sur l'individualité même, expansive et librement active. De là sans doute cette lutte incessante et ardente pour la vie qui donne aux mœurs américaines parfois quelque chose de dur et même de féroce. Pour les Américains, quelqu'un qui n'est pas un homme est une non-valeur, et très logiquement ils en sont venus à penser qu'un étranger illettré et déjà trop vieux pour s'instruire était incapable de devenir un bon citoyen de la libre Amérique et serait bientôt un poids mort et une surcharge pour la collectivité, au lieu d'y être une force productrice et utile. Ils ont eu depuis le commencement une robuste et tranquille confiance en la liberté et en la raison, se refusant à rien craindre de tout ce qui peut développer chez eux l'une et l'autre. L'expérience — constatons-le à l'honneur de la nature humaine — ne leur a pas encore donné tort.

Il faut dire qu'aux Etats-Unis il n'en va pas comme chez nous. L'instruction, plus ou moins grande, ou plus ou moins certifiée par des diplômes officiels, n'y est pas considérée comme donnant droit à une place administrative ou autre, ni à une existence tranquille et sans effort. C'est une arme dont on se sert dans la bataille de la vie, non un rond-de-cuir sur lequel on s'endort et on rêve. Aussi l'instruction là-bas, ne déclasse-t-elle ou ne classe-t-elle personne. Elle n'est pas une raison de mépriser le travail manuel, de déserter la terre ou l'atelier ; elle est le moyen, au contraire, de faire rendre à la terre de plus belles moissons, d'augmenter la production de l'atelier et de multiplier partout les inventions ingénieuses, les ressources imprévues, les adaptations utiles. Toute la vie sociale y est organisée en vue de faire appel à l'énergie et aux capacités de tous et de chacun, et l'instruction augmente évidemment, dans un pareil milieu, l'énergie et les capacités.

Nous n'osons donc pas montrer comme un Eldorado cette terre des Etats-Unis à ceux dont nous parlions l'autre jour, à nos « prolétaires intellectuels » que leur culture excessive condamne chez nous à la misère. La grande et jeune république qui, à tant d'égards, fraye à nos sociétés vieillies la voie vers un nouvel avenir social, est encore plus inhospitalière aux âmes paresseuses et languissantes qu'aux cerveaux illettrés. Nos bacheliers, licenciés, docteurs brevetés de toutes sciences n'y trouveraient pas plus que chez nous le moyen d'y vivre de leurs seuls diplômes. Ils devraient commencer par travailler de leurs bras s'ils ne trouvaient pas tout de suite à travailler de leur cerveau et ce n'est que peu à peu et à prix d'efforts soutenus qu'ils arriveraient à sortir de l'ombre et à s'épanouir au soleil. Pourquoi ne commenceraient-ils pas de même chez nous? Pourquoi un docteur ne deviendrait-il pas chez nous laboureur comme fut Grant, ou fendeur d'échalas, comme Lincoln? La science n'est jamais nuisible, disent avec raison les Américains; mais il faut savoir dans toutes les conditions et dans tous les métiers en tirer parti. C'est un capital qui n'est réel que s'il donne des rentes tirées d'autre part que de lui-même.

L'ÉTUDE PRATIQUE DES LANGUES VIVANTES

Parmi les questions que le parti républicain progressiste a le devoir d'étudier et de résoudre, M. Poincaré, dans son discours de Limoges, a signalé la réforme de notre enseignement secondaire. « A côté, a-t-il dit, de la culture classique, qui a tant contribué à la grandeur de l'esprit français, n'avons-nous pas encore à développer, j'allais presque dire à créer un enseignement vraiment moderne, vraiment approprié aux besoins multiples d'une démocratie comme la nôtre, et destiné à rendre à notre race, paresseusement endormie sur le mol oreiller des fonctions publiques, la plénitude de sa vigueur antique et de sa force d'expansion morale? »

Il importe, en effet, d'arrêter le courant qui pousse vers des carrières déjà fort encombrées la plupart des jeunes bacheliers. Au lieu de ne chercher que la sécurité d'une vie médiocre dans les services de l'Etat, pourquoi ne se tourneraient-ils pas de préférence vers l'industrie et le commerce, pourquoi n'auraient-ils point l'ambition légitime de faire fortune en contribuant à la mise en valeur de notre empire colonial? Comme l'a rappelé M. Poincaré, ces exhortations ont été données récemment, en termes remarquables, par le président de la République et c'était aussi une des préoccupations dominantes du président Carnot.

Mais, pour que notre jeunesse puisse déployer dans ce sens son intelligence et son énergie, il faut qu'on la munisse au préalable de certains moyens d'action, et l'un des plus importants c'est sans contredit la connaissance des langues vivantes. Or, nul n'ignore que, même dans l'enseignement moderne, on n'étudie point ces langues comme il conviendrait de les étudier pour en tirer plus tard un avantage pratique. Les élèves apprennent la grammaire ; ils font des thèmes et des versions ; ils expliquent des auteurs, mais ils n'apprennent pas ou ils apprennent peu à parler. Contestera-t-on cependant que savoir l'allemand ou l'anglais, ce n'est pas être en état de traduire du Shakespeare ou du Gœthe, mais de converser librement, sur tous les sujets, avec des Anglais ou des Allemands ?

Eh bien ! cette connaissance positive des langues étrangères, il n'y a qu'une façon de l'acquérir, c'est de vivre pendant quelque temps au milieu de ceux qui parlent ces langues. Est-il donc impossible d'atteindre ce résultat sans interrompre le cours normal des études et sans imposer aux familles des sacrifices trop onéreux? N'oublions pas que l'on a déjà fait, à cet égard, des tentatives intéressantes. Des institutions libres ont organisé soit en Angleterre, soit en Allemagne, des classes correspondant aux classes françaises, où certaines catégories d'élèves pouvaient aller passer une année, tout en continuant à préparer leur baccalauréat. Pourquoi les établissements de l'Etat ne s'engageraient-ils pas, à leur tour, dans cette voie? Ne croit-on pas que des établissements étrangers se prêteraient volontiers à une combinaison pédagogique destinée à permettre des échanges d'écoliers? Il suffirait de s'entendre sur l'économie des programmes de façon à établir une sorte d'harmonie entre la distribution des classes dans les divers pays. Grâce à cet accord, on pourrait, par exemple, faire sa seconde en Allemagne ou en Angleterre et revenir ensuite faire sa rhétorique à Paris. L'an dernier, la *Revue universitaire* a eu l'idée de mettre en rapport, par des lettres périodiques, des élèves français et des élèves étrangers, et cette innovation a été fort bien accueillie. Mais, encore une fois, quand il s'agit d'une langue vivante, ce n'est pas assez d'écrire, il faut surtout parler, et, pour apprendre vite à parler couramment, le contact direct semble absolument indispensable.

Aussi le point essentiel est-il d'envoyer nos enfants, non pas dans des maisons françaises dont l'installation à l'étranger entraînerait, d'ailleurs, de grands frais, mais dans des maisons étrangères où les professeurs et la grande majorité des élèves seraient des étrangers. Si l'enfant n'est point, pour ainsi dire, enveloppé de la langue qu'il doit apprendre et contraint de l'employer en classe comme en récréation, l'accoutumance nécessaire ne se produira point et alors autant le garder chez soi !

Sans doute, nous ne méconnaissons pas les difficultés auxquelles on risque de se heurter. Mais *a priori* elles ne paraissent pas insurmontables et tous ceux qui déplorent l'insuffisance pratique de l'étude des langues vivantes en ce pays estimeront que la question mérite d'être examinée et discutée.

MENUS PROPOS

LE VIEUX PARIS

Depuis quelques semaines, une commission nouvelle siège à la préfecture de la Seine. C'est la commission du vieux Paris. Elle est composée d'archéologues, d'architectes, de fonctionnaires et de conseillers municipaux. Elle a pour tâche de sauver ce qui reste du vieux Paris, ou, du moins, d'empêcher que les travaux exécutés avec précipitation ne fassent disparaître, sans qu'on y ait pris garde, certains vestiges intéressants du passé de la Ville.

Un conseiller municipal, M. Lamouroux, a eu l'idée de faire créer cette commission. Il a provoqué une délibération de ses collègues sur cet intéressant sujet, non sans avoir à citer maints exemples d'incurie administrative. Tantôt, c'est une statue, celle du général Desaix, qui est enlevée de la place où elle se dressait, pour se voir confiner dans un hangar; et l'on ne prend même pas la peine d'aviser les représentants élus de Paris. Tantôt des fouilles mettent au jour des objets d'une valeur documentaire, et ces objets disparaissent aussitôt faute de surveillance. Tantôt, enfin, quelque bel hôtel du dix-septième siècle conservé en perfection, est livré à la pioche du démolisseur, avant que la Ville en ait pris au moins une photographie. N'est-il pas infiniment souhaitable que pareils faits ne se renouvellent point?

Je suis si fort de l'avis de M. Lamouroux, que je l'aurais volontiers dispensé d'appuyer ces arguments d'une citation de Cassiodore. M. Lamouroux, dans sa proposition, avait fait appel à la bonne volonté de tous. Et il terminait en empruntant à Cassiodore cet apophtegme : « De même que l'utilité publique est intéressée à la conservation de toutes choses, de même elle tire sa perfection de l'étude et du labeur de tous, parce qu'il y a grand honneur pour chacun à apporter dans une cause commune une efficace collaboration. » Cassiodore à part, M. Lamouroux a bien raison de convier tous les Parisiens à s'intéresser aux travaux de cette commission. Si même les exhortations de Cassiodore doivent contribuer à réveiller de leur léthargie coutumière quelques-uns de nos concitoyens, M. Lamouroux a bien fait de citer Cassiodore. Allons, ne le chicanons pas pour si peu !

La commission du vieux Paris s'est déjà réunie. Et, comme toutes les commissions du monde, elle s'est aussitôt partagée en sous-commissions. Il y aura une sous-commission chargée de proposer des mesures de conservation pour les objets qui pourront être sauvés ; une autre qui surveillera les fouilles, les démolitions et, d'une manière générale, tous les travaux qui peuvent intéresser les monuments parisiens ; une troisième, enfin, qui devra conserver, à l'aide de la photographie ou d'autres procédés les aspects pittoresques ou artistiques des parties de la Ville destinées à disparaître. Voilà qui est très bien. Mais, comme il est dommage que cette commission vienne si tard, et après que tant de mutilations, ingénument barbares, ont affligé Paris !

Je connais des Parisiens qui aiment leur ville, et qui n'en aiment pas seulement le luxe et le confortable modernes. Ils aiment les vieilles maisons, qui se font si rares. Ils raffolent d'un coin de ruelle, d'un auvent, d'un portail, d'un puits dans une cour. Et ils étaient jusqu'ici très malheureux, parce qu'ils se disaient que, tout à coup, sans qu'on eût crié gare, l'objet de leur tendresse allait disparaître. Ils ne savaient à qui s'adresser pour plaider la cause de ces reliques. Désormais ils pourront aller trouver la commission du vieux Paris. Ce sera une première satisfaction. Ils seront battus, souvent, mais ils auront gémi.

Rien n'empêche, du moins en théorie, que cette première satisfaction ne soit suivie d'une autre et que les débris ainsi désignés à la sollicitude des commissaires ne trouvent leur salut, s'ils en valent la peine. Toutefois, il faut s'attendre à des résistances. La commission aura à lutter contre de puissants adversaires, ingénieurs et hygiénistes, entrepreneurs et architectes. Qu'elle se ceigne les reins ! La cause dont elle est chargée mérite d'être défendue.

Post-Scriptum. — On me remet à l'instant une lettre qui parvient, ce matin, au journal. Elle émane de la compagnie qui a fait peindre, sur un mur de la place Dauphine, une immense réclame pour ses produits. J'avais signalé ici même, il y a quelques mois, cette enseigne qui déshonore la pointe de la Cité. Notre ami Claretie en a reparlé depuis et s'est associé à la protestation. La compagnie écrit au *Temps* qu'elle cède devant le sentiment public et va faire effacer sa réclame. Pour la récompenser de ce bon mouvement, je vais la nommer — ce que j'avais soigneusement évité de faire jusqu'ici — c'est la Compagnie Liebig.

Puisse cet exemple encourager la commission du vieux Paris !

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

L'Imprimerie nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques publiés par l'administration des douanes sur le commerce de la France pendant le mois de janvier 1898.

Les importations se sont élevées, du 1er au 31 janvier 1898, à 356,068,000 francs, et les exportations à 239,639,000 francs.

Ces chiffres se décomposent comme suit :

	1898	1897	Différences pour 1898
Importations			
Objets d'alimentation	106.588.000	66.821.000	+ 39.767.000
Matières néces. à l'industrie	204.542.000	234.262.000	— 29.720.000
Objets fabriqués	44.938.000	41.786.000	+ 3.152.000
Total	356.068.000	342.869.000	+ 13.199.000
Exportations			
Objets d'alimentation	40.063.000	38.879.000	+ 1.184.000
Matières néces. à l'industrie	67.917.000	60.629.000	+ 7.288.000
Objets fabriqués	119.188.000	127.650.000	— 8.462.000
Colis postaux	12.201.000	14.051.000	— 1.850.000
Total	239.369.000	241.209.000	1.840.000

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Allemagne

Les journaux annoncent que le prince Henri de Prusse, avec le *Deutschland* et le *Gefion*, n'arrivera qu'à la fin du mois à Hong-Kong, alors qu'on l'y attendait dès le 15 février. Les accidents aux machines qui se sont produits en route sont la cause de ce retard; il pourrait en survenir d'autres dans le trajet entre Colombo et Hong-Kong. Ce n'est que le 5 mars au plus tôt que les deux navires rejoindront l'escadre allemande devant Kiao-Tchéou.

∴ L'empire allemand, notamment l'office des affaires étrangères, est obligé de payer de fortes sommes pour les télégrammes expédiés dans l'Extrême-Orient, c'est-à-dire à Kiao-Tchéou. La taxe pour un mot de dix lettres, expédié en Corée, est de 7 marcs 40 pfennige, soit pour le nombre minimum de dix mots, 74 marcs. Un échange de dépêches avec la Chine coûte, en un seul jour, plus de 3,000 marcs. Un mot d'une dépêche expédiée à Port-au-Prince coûte 8 m. 05 pf. L'échange récent de dépêches avec la république de Haïti a coûté à l'empire allemand près de 32,000 marcs.

Italie

La *Nazione*, de Florence, a reçu de son correspondant de Massaouah le compte rendu d'une entrevue qu'il a eue avec le gouverneur civil, M. Martini.

De cette entrevue il résulte que M. Martini ne croit pas du tout à une attaque sur l'Erythrée venant du Tigré, et qu'il espère que la situation de la colonie demeurera pacifique.

M. Martini pense qu'on doit réduire les frais de la colonie au minimum, de manière à les rendre supportables à la mère-patrie. Le budget de la colonie ne doit pas dépasser pour l'exercice prochain les 10 millions. Il faut réorganiser les services, les simplifier, et surtout faciliter les concessions des terrains pour l'agriculture. Il sera indispensable d'améliorer les communications. De la part du Soudan, il n'y a rien à craindre après la cession de Kassala à l'Egypte, cession que M. Martini approuve, parce que Kassala coûtait deux millions à l'Italie sans lui rapporter rien.

Espagne

Dans une interview, le ministre des affaires étrangères a déclaré que l'incident Dupuy de Lôme est considéré comme absolument terminé, aussi bien à Madrid qu'à Washington, depuis le moment où M. Day, sous-secrétaire aux affaires étrangères des Etats-Unis, a eu une conférence avec M. Dubosc, ministre d'Espagne par intérim. Ce dernier a conféré avec M. Day, parce que M. Sherman était au conseil des ministres.

Le ministre des colonies, également interviewé, déclare que M. Mac-Kinley tâchera d'éviter tout conflit avec l'Espagne, en dépit des efforts des gens intéressés à en faire naître. De son côté, le gouvernement espagnol s'efforcera d'éviter toute difficulté nouvelle qui rendrait les relations plus tendues.

Russie

L'état du comte Mouravief s'est sensiblement amélioré.

∴ Une collision de trains de marchandises s'est produite entre les stations de Bogolovo et de Nicolajeski, chemin de fer Vladikaukaze. Il y a eu un tué et trois blessés.

Roumanie

La Chambre et le Sénat ont voté le projet de loi tendant à mettre un impôt de consommation de 15 centimes par kilogramme de sucre.

Turquie

Notre correspondant particulier nous écrit de Constantinople, à la date du 10 février :

Izzet bey est rentré en grâce, après quelques jours de bouderie de la part du sultan. Voilà tout ce qu'il y avait à dire sur cette affaire qui ne valait pas les commentaires que les ennemis de l'ancien favori y ont ajoutés. Vous avez dit déjà qu'il n'a pas été sérieusement question de l'arrestation d'Izzet. Le sultan semble plus éloigné que jamais de se séparer de son conseiller et, comme il vient de dire à une personne à laquelle il parlait de la candidature du prince Georges : « Alors, pourquoi m'a-t-on fait faire la guerre? » Il doit se souvenir qu'Izzet fut seul à chercher à le retenir dans la voie d'une entreprise dans laquelle, à son avis, la Turquie pouvait perdre sa situation favorable entre les puissances, sans remporter, en compensation, des avantages matériels suffisants.

Quant au fils du célèbre chambellan, ce jeune ingénieur de notre école des mines qui ne rêvait que de rentrer à Anzin où M. Casimir-Perier lui avait fait donner une place, il n'a emporté avec lui aucun papier compromettant, ni aucune valeur, comme on l'a prétendu. On n'a pas craint de le faire passer pour voleur afin d'obtenir plus facilement son arrestation, mais en réalité son seul crime est d'avoir été dénoncé comme libéral par quelqu'un des cent mille espions du sultan et de préférer une vie de travail en Occident à celle d'un valet de cour sur le Bosphore. Il faut considérer que le sultan avait promis à ce jeune homme, en le faisant rentrer dans ses Etats, une place d'ingénieur des mines impériales. La promesse ne fut pas tenue et, en échange, on voulait le marier de force avec une jeune femme très laide!

A propos d'Izzet bey, une rectification : le correspondant occasionnel qui nous informa des différents [illegible] ges nous avait mentionné entre autres celui d'après lequel le favori du sultan aurait appuyé cette candidature. Il nous écrit, à la date de mercredi dernier, que cette nouvelle est considérée comme absolument fausse par des personnes connaissant bien Izzet et qui affirment l'avoir entendu déclarer qu'il n'approuverait jamais la nomination du prince hellène au poste de gouverneur de la Crète.

Afrique occidentale

On nous télégraphie de Liverpool, en date d'hier soir :

D'après des renseignements exacts que j'ai pu me procurer ici, 45 officiers et 59 sous-officiers ont déjà reçu l'ordre de se tenir prêts à partir, ce mois-ci, pour Lagos et le hinterland de cette colonie et pour Forcados, à destination de Lokodja, sur le Niger. C'est, vous le savez, dans cette dernière station, située au confluent du Niger et de la Bénoué, que l'on travaille à l'établissement d'un camp impérial.

Ces derniers jours (samedi), de nombreuses caisses de provisions et une grande quantité d'objets d'équipement (entre autres, 3,000 couvertures et des tentes), ont été embarqués pour l'Afrique occidentale, à bord du vapeur *Accra*, qui est parti dans la matinée, avec plusieurs officiers envoyés à Sierra-Leone.

De Sierra-Leone, précisément, on a reçu des avis alarmants : toutes les troupes disponibles de cette colonie auraient été dirigées d'une part sur la frontière de la république de Liberia, où l'on redoute des troubles, d'autre part, dans la direction du Nord, en prévision d'une attaque de Samory.

A destination de Sierra-Leone également l'*Accra* emmène les membres d'une expédition privée, qui aurait pour but de faire une exploration commerciale, et qui est dirigée par M. Ruoff.

Amérique centrale

Le ministre du Guatemala à Washington dément le bruit qu'une révolution ait éclaté jeudi soir dans la ville de Guatemala. L'ordre n'a pas été troublé après l'assassinat du président.

Voici la composition du nouveau cabinet : MM.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 14 FÉVRIER 1898

CHRONIQUE THÉATRALE

A l'Odéon : *Cinna* et le *Menteur*. — Aux Variétés : le *Nouveau Jeu*, comédie en quatre actes, de M. Henri Lavedan. — Au théâtre Déjazet, reprise des *Noces de Loriquet*, comédie en trois actes, de M. Grenet-Dancourt. — A la Gaîté, reprise de la *Jolie Parfumeuse*, opérette en trois actes, de MM. Blum et Hector Crémieux, musique de Jacques Offenbach. — Le cinématographe au Palais de Glace. — Au Vaudeville, *Paméla*, comédie en quatre actes, de M. Victorien Sardou.

L'Odéon nous a donné pour ses lundis classiques *Cinna* et le *Menteur*. Je ne dirai rien de la représentation de *Cinna*; elle n'était pas au point : le temps n'est plus où l'on pouvait, dans l'un ou l'autre de nos théâtres subventionnés, jouer au pied levé une tragédie de Corneille ou de Racine, tout le monde étant tenu de la savoir. Ce sont maintenant des reprises laborieuses, qui exigent des études préliminaires. J'attendrai qu'on les ait faites.

Le *Menteur* a été, au contraire, fort lestement enlevé. C'est qu'Amaury, qui jouait Dorante, possède depuis longtemps toutes les traditions de ce rôle, où Delaunay a été incomparable. Il y est brillant et léger, comme son maître et son modèle. Quand il aura quitté le théâtre, et que Boucher aura pris sa retraite de la Comédie-Française, je crains bien que le Dorante de Corneille, celui tout au moins que nous avons connu, ne soit plus qu'un souvenir. A moins pourtant que Dehelly... Mais Dehelly ne me semble pas être en progrès. Il est véritable aussi qu'au Théâtre-Français on ne joue guère le *Menteur* qu'une fois par an, le jour de la fête de Corneille, et ce n'est pas suffisant à un comédien pour s'établir dans un rôle aussi difficile.

A côté d'Amaury, c'est Darras qui faisait Cliton. Darras, qui est en train de devenir un excellent acteur, semble avoir étudié le rôle à l'école de Got. Il a comme lui une diction large, appuyée et forte; il est tout ensemble et naïf et finaud; une bonhomie puissante par là-dessus. Ce n'est pas un à-peu près; on sent que l'artiste est en pleine possession de son rôle. Cornaglia est un brave homme de Géronte, à qui je voudrais un peu plus de grandeur, quand Géronte élève la voix et lance contre son fils les imprécations d'un vieillard de tragédie cornélienne. Mme Archaimbaud est charmante et bien disante dans le rôle de Claire. Perny et Paul Franck, Mlles Froment et Jane Kesly, la piquante soubrette, complétaient un très bon ensemble.

Et si vous saviez comme à l'Odéon, les acteurs sont récompensés de leur zèle à jouer l'ancien répertoire ! J'ai vu le *Menteur* représenté à la Comédie-Française. Boucher est un remarquable Dorante, Féraudy un excellent Cliton et Paul Mounet un superbe Géronte. L'ensemble est supérieur, cela va de soi. Eh bien ! le public reste froid ; c'est un public d'indifférents ou de blasés. A l'Odéon, on suit la pièce avec l'attention de gens qui ne la connaissent pas, ou avec la curiosité bienveillante de lettrés qui sont enchantés de s'en rafraîchir. Ce ne sont que rires et applaudissements. Ai-je besoin d'ajouter que la salle était comble? Le vieux répertoire n'est pas si démodé qu'on veut bien le dire.

Les Variétés, après des excursions plus ou moins heureuses dans les pièces à spectacle et à femmes, viennent enfin de rentrer dans la comédie, et je suis ravi que ce retour de l'enfant prodigue ait été une belle fête où l'on a tué un veau des plus gras. Le *Nouveau Jeu*, comédie en quatre actes et sept tableaux de M. Henri Lavedan, a obtenu le premier soir un succès étourdissant. Nous avons follement ri, et les premiers publics qui nous ont suivis se sont amusés de même. J'ignore ce qu'il adviendra de la pièce, quand le cours des représentations amènera des spectateurs venus de couches plus profondes.

En causant avec vous de la pièce, nous verrons aisément quelle sorte de plaisir nous avons goûtée et d'où viennent mes inquiétudes.

Paul Gostard est un fêtard nouveau jeu. Je vous arrête là, tout de suite, mon cher Lavedan. Autrefois, dans les comédies dites bien faites, dans les comédies ancien jeu (mais l'ancien jeu était le bon, je crois), l'auteur eût commencé par nous dire au premier acte ce qu'il entendait par cette expression insolite : fêtard nouveau jeu. Il nous eût dit que cela consistait tout simplement à prendre le contrepied de toutes les idées reçues, de tous les usages, de toutes les convenances, et d'aiguiser d'une blague amusante le perpétuel paradoxe de ses pensées et de ses actes. Il eût choisi un personnage qui eût exprimé ou qui eût laissé entendre ce qu'il pensait lui-même de ces façons de parler et d'agir, qui nous eût avertis que ces fêtards nouveau jeu, une fois cette gourme jetée, redeviendraient tout uniment de braves garçons, peut-être pas très utiles à leur pays, mais peut-être aussi plus encroûtés que les autres dans les préjugés sociaux, si hasardeusement bousculés jadis et piétinés par eux.

Et alors, ami Lavedan, nous aurions suivi avec un certain intérêt l'évolution que vous auriez ménagée d'acte en acte. Vous y auriez gagné que nous eussions accepté toutes les excentricités de manières et de langage des premiers actes, nous disant : Toi, tu seras repincé par la morale bourgeoise. Nous nous serions sentis entraînés d'un point certain à un autre à demi-entrevu. Il y aurait eu mouvement et action.

Au lieu de cela, que faites-vous? Vous rejetez les explications au dernier acte. Vous le passez, ce dernier acte, à nous dire : Voilà ce que j'ai voulu prouver ! Voilà comment les fêtards nouveau jeu se changent en badernes vieux jeu ! Savez-vous qu'il n'est pas amusant du tout, votre dernier acte? C'est un bouquet d'homélies que vous nous offrez en guise d'épilogue. Et nous pensons à part nous : Pourquoi diable, nous dit-il, tout cela maintenant? Il aurait dû nous avertir au premier acte.

Voilà ce que c'est, mon cher Lavedan, que de vouloir être nouveau jeu dans la façon de construire ou plutôt de ne pas construire une pièce. Mais patience ! Vous profiterez pour vous-même un jour de la leçon que vous donnez à votre fêtard, et vous remettrez, comme lui, les bœufs devant la charrue.

Au premier acte, nous sommes dans la garçonnière de Paul Gostard. Un souper froid attend. C'est Duranty, le peintre, qui arrive, flanqué de la gentille Riquiqui, son modèle, une petite bécasse qu'il a élevée à la dignité de maîtresse. Paul Gostard entre à son tour, revenant des Folies-Bergère, avec Bobette, une horizontale qui lui a déjà mangé 400,000 francs, mais qu'il garde parce qu'elle a du chic. Il serait ravi de passer pour entretenu par elle : c'est ça qui serait nouveau jeu. Car il est nouveau jeu en tout ! Il ne songe guère qu'à épater la galerie. Bobette lui fait une scène, parce que, aux Folies-Bergère, il a regardé une jeune fille qui était dans une loge en face, avec sa mère.

— Je parie que je l'épouse.

— Je t'en défie bien, dit Bobette.

— J'irai demain la demander en mariage. C'est ça qui sera nouveau jeu, se marier sans prendre de renseignements, à la volée !

Duranty les a laissés achevant leur querelle, quand on sonne : Qui peut sonner à cette heure?

— Ce ne peut être que maman.

Et comme Bobette fait mine de se retirer :

— Reste, lui dit-il, maman est nouveau jeu comme moi.

Mais Bobette déclare qu'elle doit des égards reconnaissants à Mme Gostard, qui, lorsqu'elle a été si malade, lui a envoyé douze bouteilles de vin vieux.

— Ces choses-là ne s'oublient pas.

Elle se cache et Mme Gostard entre en coup de vent; elle est en toilette de bal et a l'air très évaporée. Entre deux soirées, elle est venue embrasser son fils, qui lui annonce tranquillement qu'il va se marier et dans quelles conditions il va se marier. La dame, si nouveau jeu qu'elle soit, est un peu suffoquée.

— Et tu me demandes mon consentement?

— Non, je te préviens. Le mariage se fera dans trois semaines. Oh ! tu seras invitée.

Elle s'amuse de l'aventure et s'échappe, comme elle était venue, en riant, avec un grand froufrou de robes.

Si vous avez lu le volume de Lavedan qui a paru sous ce titre : le *Nouveau Jeu*, vous pouvez vous faire une idée du dialogue de ce premier acte. On a reproché à l'auteur d'avoir fait un emploi excessif de l'argot. Mais on n'a pas pris garde que cet argot ne consiste pas uniquement à substituer au mot de la langue ordinaire un terme de la langue verte, de dire par exemple la profonde pour la poche, et la toquante pour la montre. C'est une invention perpétuelle de métaphores inattendues et plaisantes. Ainsi Bobette dit à Paul, en le raillant sur son mariage :

— Et quand lui passes-tu l'anneau dans la tringle?

La métaphore est triviale, soit; mais elle est si imprévue et si drôle. Eh bien ! le dialogue de Lavedan abonde en trouvailles de ce genre. Il a fait pour notre argot boulevardier ce que Molière avait fait pour le langage des précieuses. Il ne l'a pas pris tel quel; il l'a créé et surtout recréé, j'entends par là qu'il a pris des expressions nées à l'hôtel de Rambouillet (comme Lavedan en prend qui ont jailli des ateliers, des clubs, ou même de l'asphalte des boulevards) et qu'il les a poussées jusqu'au ridicule en leur ajoutant un tour de fantaisie outrancière :

— Voilà un fauteuil qui vous tend les bras, avait dit Julie d'Argennes à l'un de ses fidèles.

— Contentez l'envie que ce fauteuil a de vous embrasser, dit Cathos à Mascarille.

— Je vais demander conseil à mon miroir, avait dit Julie d'Angennes à M. Montausier.

— Ce sera le conseiller des grâces, avait répondu le bel esprit amoureux.

Molière s'empare du mot et Cathos dit à son domestique :

— Passez-moi le conseiller des grâces.

Ça, c'est invention chez Molière. L'invention est de même ordre chez Lavedan. Le langage qu'il prête à ses personnages n'est pas, à proprement parler, de l'argot. C'est, comment dirai-je? une sublimation de l'argot. C'est quelque chose de très nouveau, de très piquant, qui éveille à chaque instant la curiosité et fait éclater le rire. Il faut beaucoup, entendez bien, beaucoup d'imagination pour soutenir durant cinq actes la gageure de cette langue imagée, pittoresque, j'allais dire funambulesque en sa trivialité. Savez-vous bien que pour un linguiste, pour un élève de l'Ecole des chartes, c'est un enchantement que cette langue, et je suis sûr que, si M. Gaston Paris, qui est le plus docte des mondains ou le plus mondain des doctes, est allé entendre le *Nouveau Jeu*, il en est revenu tout rêveur et charmé.

Au second acte nous sommes chez les Labosse, dans la famille où croît cette fleur d'innocence que Paul Gostard a entr'aperçu aux Folies-Bergère.

Nouveau jeu également, les Labosse. Le père, un vieux fêtard qui s'obstine à faire la noce. Il n'est pas rentré à deux heures de l'après-midi.

— Oh ! que madame ne se tourmente pas, dit le vieux domestique. Monsieur ne rentre jamais, mais il rentre toujours.

La mère est une femme quelconque à qui l'auteur n'a pas donné de physionomie particulière. La fille est (Lavedan, par peur d'être vieux jeu, a négligé de nous en prévenir) une aspirante fêtarde, une demi-vierge. Paul Gostard tombe dans ce milieu comme un aérolithe. Il fait sa demande. Le père, qui l'a rencontré dans les endroits où l'on s'amuse, est ravi de la demande. La mère, un peu étonnée tout de même, répond : « C'est à ma fille de voir ce qu'elle veut; causez avec elle. »

On laisse les deux jeunes gens ensemble. Tous deux se confessent de leurs goûts et de leurs aspirations. La scène, même le premier soir, a paru un peu vive. C'est la faute de Lavedan qui ne nous avait pas présenté et expliqué la jeune fille. Tous deux se sont en substance déclaré qu'ils se laisseraient libres de faire chacun ce qui lui plairait. Ça ne traîne pas ; le mariage est conclu. La jeune fille y consent, Mme Labosse y donne les mains, le vieux marcheur qui est dégrisé exulte. De Mme Gostard il n'est pas plus question que si elle n'existait pas.

L'acte, quoique très plaisant, réussit moins que le premier. J'en ai indiqué les raisons ; je n'y reviens pas.

Au troisième tableau, Paul de retour à sa garçonnière, annonce à Bobette que c'est chose faite. Elle n'en veut rien croire d'abord ; mais il insiste : Au reste, il fait grandement les choses : il lui collera cent mille balles.

Les cent mille balles, mon Dieu, elle les acceptera. Mais ce n'est pas fini tout de même.

— Tu sais, lui dit-elle, je ne te donne pas huit jours pour revenir. après le petit voyage à Venise, te pendre à ma sonnette. Et je n'ouvrirai pas.

— Et tu ouvriras.

— Jamais de la vie.

Ils se disputent ; mais Bobette est bonne fille. Elle ne fera pas d'esclandre, surtout par déférence pour la mère de Paul, en souvenir des douze bouteilles. Il y a mieux. Elle se penche à l'oreille de son amant :

— Dis donc, pour notre dernier jour... ?

— C'est ça qui serait nouveau jeu ! s'écrie Paul.

Et le rideau tombe.

Vous pensez bien qu'à l'acte suivant (retour de Venise), nous sommes chez Bobette, où Paul a repris ses habitudes. Ce garçon aime la vie de famille; seulement il l'aime chez sa maîtresse. Bobette l'attend; car il vient tous les jours. Mais en attendant elle cause avec Riquiqui, que Duranty a *plaquée*, et qui cherche à faire son trou dans le monde galant. Elle a une admiration profonde pour Bobette, qui est une fille arrivée.

— Oh ! moi, je sais bien que je ne suis qu'une grue, dit Riquiqui.

— Une grande ! interrompt Bobette avec dévotion.

Riquiqui conte à Bobette que la jeune femme de Gostard lui fait déjà des traits avec Duranty, qui l'a quittée, elle, Riquiqui, pour ce nouvel amour. Ah ! les hommes sont bien canailles !

Bobette se gondole. Bobette se tord. Comme elle n'a pas de ressentiment pour un sou, elle ne dirait rien à Paul. Mais Paul parle avec tant de désinvolture des maris trompés, il affirme avec une si parfaite bonne foi que quant à lui il est trop nouveau jeu pour se chagriner de cette mésaventure...

— Ah ! ce serait trop drôle, s'écrie-t-il.

— Vraiment ! ça serait si drôle que ça ! Eh bien ! mon ami, sois content, ça y est.

Il reste tout étourdi du coup.

— Eh ! mais, tu ne ris pas...

— Attends que ça vienne.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Antonio Barrios, fils du feu président, travaux publics; Francisco Anguiano, intérieur et affaires étrangères; Domingo Moralès, instruction publique; Raffael Salazar, finances; Salvador Toledo, guerre.

LA VIE A LA CAMPAGNE

La pluie. — Les derniers froids à craindre. — Encore les chemins. — Les prairies. — Clôture de la chasse à tir. — La proscription du gibier. — La chasse redevenant un privilège. — L'abus de la qualification. — La chasse au marais aura peut-être son tour. — La bécassine et ses rapports avec l'agriculture. — L'opinion de Toussenel sur les migrateurs. — Ce qu'en pensait M. Marion dans le département des Landes. — Comment l'un et l'autre peuvent avoir raison. — Un aperçu sur la bécassine. — La chasse au marais. — Ses périls. — Conseils hygiéniques.

La culture passe sa vie à émettre des vœux qui sont loin d'être toujours exaucés; elle aurait souhaité quelques neiges pour diminuer le nombre des insectes dévorants qui ont pullulé grâce à la clémence de l'hiver, mais elle n'a pas une seule fois assisté à la descente de ces blancs flocons qui sont la joie du jeune âge et le désespoir du gibier. Inquiète du développement des plantes parasitaires, à défaut de neiges, elle aurait souhaité un peu d'eau afin d'augmenter l'essor des céréales en terre; sous ce dernier rapport, sa voix a été entendue et, après quelques nuits de gelée, la terre s'est trouvée quelque peu humectée; la période de sécheresse semble avoir touché à son terme, et nous ne pouvons que nous en réjouir, car nous touchons à l'heure où il faudra songer aux semailles du printemps. Cependant, avertis par le souvenir des années précédentes, nous n'avons pas la présomption de croire que nous en ayons définitivement fini avec le froid; son retour offensif est à craindre, et plus il tardera à se manifester, plus les dommages qu'il pourra occasionner seront sérieux; certainement la végétation ne se manifeste par aucun mouvement dans les grands arbres; cependant, il est bien évident par l'inspection des arbustes que l'on travaille sous nos pieds. Les boutons des arbres à floraison précoce ont grossi et les bourgeons de quelques arbustes commencent à montrer une pointe verte à l'extrémité de leur cuirasse parcheminée. Si nous devons revoir d'assez fortes gelées, espérons qu'elles se produiront avant que les manifestations de la végétation nouvelle se soient davantage dégagées de la tutelle protectrice.

On profite de la période qui nous sépare de l'heure où il faudra activer les labours en charriant les fumiers. Nous avons dit dernièrement combien il était avantageux pour le cultivateur de les avoir rendus plus faciles et plus économiques en améliorant le plus possible les chemins qui vont de la ferme aux champs. Quelques brouettes de terre renversées le long d'une ornière suffiront pour alléger considérablement le travail, mais l'homme des champs se montre généralement très insoucieux des détériorations de cette route qu'il suit et traverse tous les jours; il ne réfléchit pas que l'effort, que la fatigue de l'animal se traduiront également pour lui dans un surcroît de peine et une perte de temps. « Vous pouvez inspecter tous mes chemins, nous disait un jour un éminent agronome, je vous défie d'y découvrir la plus petite fondrière; mes chemins de travail sont aussi unis que les allées de mon parc; si j'avais pu les faire sabler comme celles-ci, cela serait déjà fait et j'aurais réalisé de la sorte une importante économie. » Ce vœu s'est un peu réalisé depuis lors par l'introduction des chemins Decauville; malheureusement, ceux-ci coûtent un peu plus cher que quelques tombereaux de sable. Aussi faut-il nous en tenir aux vieux procédés de réparation et d'entretien, du moins jusqu'à nouvel ordre.

Les travaux des champs n'accaparent plus tout le personnel d'une exploitation; c'est le moment de s'occuper des prairies et des arbres fruitiers. Les premières ont un peu verdoyé, mais elles ne poussent pas encore et l'heure est favorable pour procéder à leur nettoyage. Les feuilles mortes qui les encombrent sont enlevées et on les remplace par des fumures convenables, cendres sèches ou lessivées, composts bien consommés, scories phosphatées, plâtres, qui activeront la végétation; ce faisant, il ne faut pas négliger d'extirper les mousses et toutes les plantes nuisibles dont le sol est infesté. L'échenillage est encore une opération beaucoup trop négligée dans nos campagnes et nous sommes encore à l'heure où elle peut facilement s'accomplir. Tous les arbres fruitiers doivent être visités [illegible] brousses apparentes; on doit visiter soigneusement tous les troncs de pommiers ou de poiriers; il faut les débarrasser de leurs mousses, enlever les écorces mortes sous lesquelles, après avoir confié leurs œufs aux toiles appendues aux branches, les insectes ont presque tous cherché un refuge. Après ce nettoyage en règle, on donne une couche de chaux largement éteinte aux branches principales comme au tronc de l'arbre ou de l'arbuste; ils ne s'en porteront que mieux.

La chasse a été fermée le 30 janvier, ce qui est d'ordinaire son heure. La vénerie va jouir de quelques semaines de grâce, qu'elle mettra certainement à profit. Cependant, les chasseurs ne sont pas encore condamnés à suspendre leurs fusils aux râteliers; non seulement la chasse au marais reste encore autorisée pendant quelque temps, mais encore, en donnant un très léger accroc aux règlements, les préfets se feront un véritable plaisir de leur accorder les petites autorisations nécessaires pour taquiner les lapins après l'heure réglementaire; au besoin ils sauraient s'en passer en se couvrant de la nécessité de guetter la bécasse. Pauvre lapin! Je crains bien que les temps prédits par le prophète ne soient bien proches pour toi et pour ton espèce et que nous touchions de bien près à l'heure fatale où vous devrez être rayés de la liste des êtres vivants. Il suffira que tu aies laissé sur un brin de chaume la trace de tes dents, pour exposer celui qui te possède à payer la récolte entière du champ où ce chaume pourrait avoir poussé. On nous parle d'une loi à laquelle, fort heureusement, le Sénat n'a pas encore accordé son indispensable sanction et d'après laquelle ce ne serait pas la possession de ce rongeur qui serait délictueuse, mais qui rendrait souverainement dangereux d'accorder à ce proscrit une hospitalité, fût-elle passagère et transitoire. Toutes les circonstances atténuantes que l'on pouvait jadis invoquer pour établir que l'on avait traqué ces détestables rongeurs jusqu'à extinction, ne seraient plus admises et il serait parfaitement inutile de les mettre en ligne. Du moment où il y a délit, le coupable existe et si ce n'est pas vous qui avez brouté, vous en êtes responsable!

Nous nous souvenons d'avoir prédit que la chasse finirait comme elle avait commencé, par être le privilège de quelques-uns; elle fut celui du roi et de sa noblesse, elle va devenir celui des gros sacs d'écus. Il faudra en posséder un nombre considérable pour affronter les innombrables réclamations qu'une loi semblable fera surgir, et, si volumineux qu'il soit, il risque fort de s'épuiser en leur donnant satisfaction. Remarquez que le lapin n'est pas seul à être en cause, tous les tributaires du fusil sont également sur la sellette, le chevreuil avec la perdrix. Un agronome n'a-t-il pas autrefois déclaré que celle-ci était un fléau pour les terres cultivées; celui-là ne faisait, il est vrai, entrer dans ses comptes que le blé que l'oiseau pouvait glaner pendant la courte période des semailles, et celle, encore plus brève, où le grain étant mûr descend se mettre à la portée du bec de la pillarde. Quant aux plantes parasites que la perdrix détruit tant en nature que par leurs graines, quant au chiffre énorme des insectes de toute sorte qu'elle anéantit pendant l'éducation, purement insectivore, des petits, il n'en était nullement question dans les calculs susdits; rien de cela n'y figurait, pas même pour mémoire. Nous nous sommes élevés plus d'une fois contre cette poursuite de l'absolu dans la qualification à attribuer aux êtres sauvages, soit utiles, soit nuisibles. Prétendre que la création a fait figurer dans ses préoccupations les besoins ou les convenances de l'humanité future est une présomption légèrement outrecuidante. La nature a dû, avant tout, songer à mettre l'être quelle avait dans son moule dans les meilleures conditions d'existence possible et y proportionner ses instincts. Le reste est venu après; c'est à nous de les observer et d'en tirer parti, soit en protégeant ceux de ces êtres qui nous servent, soit en détruisant ceux qui nous nuisent.

Il nous semble, d'après les lois bizarres dont nous venons de vous fournir un échantillon très sommaire, que toutes nos variétés de gibier sont menacées de figurer parmi les biens dont il est sage et économique de se passer. S'il en est ainsi, il serait infiniment plus franc et plus digne de l'avouer nettement. Je suppose que ceux qui ont penché pour la suppression de la chasse, de ses pompes et de ses œuvres ne sont arrivés à leurs convictions qu'après des calculs approfondis dans lesquels ils ont fait figurer, vis-à-vis de ce que cette chasse cause de dommages réels à l'agriculture, les sommes considérables qu'elle fait entrer dans les coffres de l'Etat, dans les caisses des communes et dans celles des particuliers. Nous avons aujourd'hui des rivières sans poisson et toutes les populations sont unanimes à le déplorer; nous sommes fermement convaincus que la disparition du gibier de nos champs et de nos bois ne sera pas accueillie avec plus d'enthousiasme. Mais enfin, c'est un essai à tenter si l'on y tient; nos fournisseurs ordinaires d'Allemagne, de Belgique, d'Italie, etc. ne seront pas les derniers à s'en réjouir.

En raison des tendances qui se manifestent dans nos Parlements, nous nous demandons si la ressource que nous avons indiquée plus haut ne se fermera pas elle-même pour les forcenés du fusil. La protection de l'agriculture est devenue la grande loi; est-il donc impossible de relier à la prospérité agricole du pays le gibier principal que fournissent les terres mouillées? Les vers de terre, lombrics et vermisseaux ramènent à la surface la terre des profondeurs du sol; ils en ameublissent la couche supérieure et facilitent le travail du laboureur. Or, ces lombrics et vermisseaux sont la nourriture presque exclusive de la bécasse et de sa cousine la bécassine. Il n'est donc pas invraisemblable que quelque savant n'arrive à découvrir la nécessité de protéger ces premiers facteurs du labourage et par conséquent à vouer à la destruction les misérables oiseaux qui en font leur pâture ordinaire. Nous avons déjà vu accomplir tant de tours de force du même genre que la réalisation de celui-là ne nous paraît pas au-dessus des élucubrations du génie humain. Nous ferons donc sagement en nous résignant à l'avance à cette pharamineuse découverte; en l'attendant et tandis que le sujet existe encore, nous allons donc parler de la bécassine.

La question de savoir si les passages des bécassines avaient ou non diminué a été longtemps controversée. Presqu'au moment où Toussenel, dans son livre charmant qui s'intitule *Tristia*, saluait la disparition de l'oiseau avec l'accent désolé d'un chasseur convaincu, un habitant du département des Landes, M. Marion, publiait dans l'ancien *Journal des chasseurs*, des articles fort documentés, très intéressants, dans lesquels il établissait que le nombre de ces oiseaux dans ce département n'était pas moins considérable qu'au temps passé. Cependant, déjà au temps de Buffon, la diminution de l'espèce était constatée et aujourd'hui, comme et après Toussenel, nous la croyons flagrante. Cependant, nous croyons que cet amoindrissement peut se concilier avec les observations si consciencieuses de M. Marion. Il est fort possible que les bécassines passent aussi nombreuses qu'autrefois dans ces Landes qui furent toujours leur terre d'élection, mais il n'est pas moins incontestable qu'elles ont diminué dans le reste du pays où les défrichements, les assainissements ont été autrement multipliés que dans ces landes. Dix hôtelleries étant données pour une région, si vous en supprimez la moitié, il est évident que le nombre des voyageurs ne diminuera pas dans ces proportions dans celles de ces auberges qui subsisteront encore. C'est probablement là ce qui est arrivé pour les bécassines. Les marais étant devenus plus rares, elles vont au petit nombre de ceux qui subsistent.

Il y a trois espèces de bécassines, la bécassine ordinaire, la bécassine double, d'un tiers plus grosse que celle-ci, et la sourde, *Beccot*, *Jacquot*, qui est la liliputienne de la race, car elle ne dépasse pas la taille d'une alouette de beaucoup; cette dernière a le bec beaucoup plus court que les deux autres, mais porte à peu près la même livrée. La bécassine double est assez rare en France; la sourde est bien plus commune, ses habitudes la distinguent encore plus que les légères différences de son plumage; elle se lève difficilement, part sous le nez du chien, d'un vol discret, sans crochets et se remet toujours à courte distance. La bécassine n'a point de goût pour l'isolement comme la bécasse. Elle voyage par bandes se suivant à quelques intervalles. Nous avons pu, dans l'Ardenne belge, observer un des passages de ces oiseaux; ils se suivaient à quelques centaines de mètres les uns des autres, volant à une assez grande hauteur, mais cependant ces oiseaux étaient faciles à reconnaître; ils venaient du nord par vent d'ouest; chacune de ces bandes était composée de trente à quarante individus, voyageant visiblement de conserve. Quoique les hauteurs sur lesquelles nous nous trouvions ne manquent pas d'excellents marais, ils ne s'arrêtèrent pas. Dans leurs haltes, les bécassines se cantonnent rarement isolées comme les bécasses; on les lève toujours à une faible distance les unes des autres. Buffon a prétendu qu'on ne trouvait jamais plus de trois ou quatre bécassines réunies. Il a été mal renseigné. Au mois de novembre, après une des premières gelées blanches, nous en avons vu qui étaient rassemblées par centaines dans les prés mouillés. Il était alors presque impossible de les aborder; aussitôt que l'une d'entre elles se mettait à l'essor, tout le vol s'enlevait peu à peu comme une bande d'étourneaux.

La bécassine n'est point un oiseau essentiellement crépusculaire comme la bécasse, bien que l'on retrouve chez elle la connexité lenticulaire qui caractérise l'œil de celle-ci; ses habitudes sont aussi diurnes que nocturnes; elle vole pendant la nuit, mais le plus souvent elle profite d'un jour sombre, pluvieux, obscurci par le brouillard, pour effectuer sa traversée. Elle se livre en plein jour à la recherche des vermisseaux qui, avec le chevelu de quelques plantes aquatiques, forme le fond de sa nourriture. Son cri tient un peu du bêlement d'un jeune chevreau, mais il est plus aigu; ce cri, elle le jette toujours au départ, mais alors il est plus bref, moins accentué et se rapproche d'un léger sifflement. Les migrations de la bécassine n'ont point de règles aussi absolues que celles de certaines espèces, telle que la caille. Il y aurait pour l'oiseau qui est *pourvu d'une nourriture spéciale péril* de famine s'il affluait par bandes innombrables sur un point donné; les lieux où la bécassine peut trouver sa nourriture étant chez nous assez circonscrits, ses stations dans notre pays sont nécessairement soumises aux fluctuations de la température. Cependant, quelles que soient les rigueurs de nos hivers, quelques-uns de ces oiseaux persistent à rester chez nous dans le voisinage des sources chaudes, se contentant de fuir devant les gelées. Au mois de mars, l'armée tout entière, se repliant sur elle-même, nous rend une seconde visite avant de regagner son septentrion.

Quand il s'agit de battre la plaine ou de se promener dans les bois, peu importe comment vous serez vêtu, à moins que vous n'ayez sacrifié à la fantaisie de vous affubler de l'une de ces excentricités que préconisent les journaux de modes; à la poursuite de la bécassine, c'est une autre affaire. Vous vous trouverez exposé à des accidents, à des dangers, contre lesquels nous avons le devoir de vous prémunir. Ces dangers sont multiples; nous ne citerons que pour mémoire des surprises de toute espèce qui vous attendent; ici, c'est une ample baignoire qui se révèle sous la forme de chausse-trape sous un gazon du vert le plus appétissant; là ce sont des culbutes sur la glace, la rencontre d'un sable mouvant. A tous ces accidents vous n'avez guère à opposer que votre sang-froid, votre adresse et surtout votre heureuse étoile. Vient ensuite un autre danger moins pittoresque, auquel, quelle que soit la chance qui vous favorise, vous échapperez beaucoup plus difficilement parce qu'il est beaucoup moins éventuel. Il est d'autant plus redoutable que rien n'avertit de son imminence; il vous tient déjà par un bras, par une jambe, avant que vous ayez songé à lui. Comme toutes les enchanteresses, la chasse à la bécassine présente une coupe pleine à ceux qu'elle veut séduire. Toussenel a célébré les enivrements de la liqueur; nous vous indiquerons la goutte perfide qu'elle dissimule: elle se nomme le rhumatisme. Ne souriez pas; non seulement on en meurt, mais on en souffre cruellement et longtemps, ce qui est bien pis.

Nous avons assisté à la terrible agonie d'un ami, qui n'avait commis d'autre faute que d'avoir trop aimé la bécassine et depuis lors nous avons toujours été soucieux en sentant les premières gouttes de l'eau traîtresse s'infiltrer entre le cuir de nos bottes. Nous ne vous affirmerons pas qu'avec des précautions hygiéniques, un choix judicieux de vêtements, vous réussirez à vous soustraire complètement à la chute de cette épée de Damoclès: nous mentirions. Mais vous pouvez vous arranger de façon à ne pas être trop rudement éprouvé, ce qui est déjà quelque chose. Les bas de laine et la flanelle sont nécessairement de rigueur; cependant, gardez-vous bien de pécher par l'exagération de la couverture. La fange et surtout la fange tourbeuse adhère fortement aux chaussures et bien souvent, ce n'est qu'aux prix de véritables efforts que l'on parvient à arracher ses chaussures à ses étreintes; pour avoir craint d'avoir trop froid, il arrive souvent que l'on a trop chaud. La transpiration dilate les pores, qui absorbent à souhait les gaz et l'humidité; le rhumatisme que vous redoutez laissera rarement échapper l'occasion d'entrer par ces portes ouvertes. L'épaisseur des vêtements sera donc proportionnée aux fatigues que l'on prévoit et aussi au tempérament de l'homme qui doit les porter.

Les bottes sont de rigueur au marais; leur hauteur sera proportionnée à la profondeur de l'eau dans laquelle vous aurez à cheminer; mais, si élevée que soit leur taille, elle ne les empêchera pas de se métamorphoser en bains de pieds, au cas toujours possible sur ce terrain mouvant où il vous arriverait de culbuter à la suite d'un faux pas. Leur imperméabilité est presque toujours garantie par le fabricant, mais elle ne se prolongera que si vous avez pour ce meuble de vos extrémités les soins minutieux qu'un chasseur prodigue toujours à ses armes. Après bien des essais variés, j'étais arrivé, au temps où je pratiquais, à faire enduire toutes les coutures de mes chaussures d'une légère couche de caoutchouc. Nous pouvons également vous indiquer un autre mode de préservation dont nous avons également usé et dont nous proclamons l'excellence, bien qu'il offense quelque peu la délicatesse; celui-là consiste à enduire largement pieds et jambes d'un corps désagréablement odoriférant, le suif, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Vous en êtes quitte, en rentrant, de vous frictionner vigoureusement avec un alcool qui, tout en ranimant la circulation ramènera le sang à la peau. Si vous avez usé de notre dernière recette l'emploi de l'eau de Cologne sera de rigueur.

G. DE CHERVILLE.

L'AFFAIRE DREYFUS

Déclaration du général Billot

Nous reproduisons, d'après la sténographie du *Journal officiel*, le texte de la déclaration qu'a faite hier à la Chambre le général Billot au sujet du dépôt de la demande d'interpellation de M. Ernest Roche:

M. le général Billot, ministre de la guerre. — Messieurs, avant la demande d'interpellation de M. Ernest Roche, ainsi que M. le président vous l'a dit, j'avais reçu la visite de M. de Beauregard qui m'avait fait connaître son intention de m'interpeller sur le même sujet. J'avais dit à M. de Beauregard que j'étais aux ordres de la Chambre, mais que je pensais qu'une interpellation de cette nature ne devait venir qu'après le jugement du procès qui se poursuit en ce moment devant la cour d'assises. (Très bien! très bien! au centre.)

Mais en présence des allégations que je trouve dans un journal où l'on a osé écrire que « le général Billot avait fait dire à la famille Dreyfus de lui envoyer secrètement des documents susceptibles d'amener l'annulation du procès Dreyfus », ni la Chambre, ni le pays, ni l'armée, et le ministre de la guerre moins que personne, ne peuvent attendre une minute de plus qu'un démenti formel, absolu, soit donné à des insinuations aussi infamantes. (Applaudissements au centre.)

Messieurs, je n'ai jamais connu la famille Dreyfus; je ne la connais pas. Jamais personne, de la part du général Billot, ministre de la guerre, n'a été chargé de faire à la famille Dreyfus aucune communication d'aucune nature. Et s'il était besoin de rappeler l'attitude du ministre de la guerre, que certains journaux ont qualifiée de louche et d'équivoque, je dirais à la Chambre que, depuis le 18 novembre 1896, c'est la sixième fois — la sixième fois, entendez-le bien — que le général Billot, ministre de la guerre, a l'honneur de vous dire: Dreyfus a été légalement jugé et justement condamné, à l'unanimité des voix, par les juges militaires, par ses pairs. (Très bien! très bien! au centre.)

Dreyfus, ai-je ajouté, en mon âme et conscience de soldat et de chef de l'armée, Dreyfus est coupable, Dreyfus est un traître. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Un mot encore, et ce sera le dernier. Si jamais, dans l'affolement des passions, oubliant les intérêts sacrés de la patrie, on voulait imposer au gouvernement la revision du procès, vous pourriez chercher un autre ministre de la guerre; je ne resterais pas vingt-quatre heures au pouvoir. (Vifs applaudissements au centre.)

Je demande qu'on fixe le jour de la discussion de l'interpellation après le procès qui se déroule en ce moment devant la Cour d'assises. (Interruptions à l'extrême gauche.) Mais qu'on n'ignore pas que je suis prêt à répondre à toutes les interpellations, à toutes les accusations qu'on répand dans certains journaux sur mon compte. Il y a trop longtemps — il y a quatre mois déjà — qu'on publie au sujet d'un homme irréprochable dans sa vie privée comme dans sa vie publique des insinuations calomnieuses. Qu'on les produise enfin au grand jour! Je suis ici le chef de l'armée, et je ne resterai pas une minute de plus à mon poste si j'avais quelque chose à me reprocher. (Applaudissements au centre et sur divers bancs. — Bruit à l'extrême gauche.)

Les lieutenants-colonels Picquart et Henry

Le *Siècle* annonce que, à la suite du démenti infligé au cours de l'audience d'hier à la cour d'assises, par le lieutenant-colonel Henry au lieutenant-colonel Picquart, ce dernier a envoyé dans la soirée ses témoins au lieutenant-colonel Henry.

« Il va sans dire, ajoute le *Siècle*, que la rencontre ne pourra avoir lieu qu'après la fin du procès. »

M. Jaurès et M. Papillaud

Au cours de sa déposition devant la cour d'assises, M. Jaurès a déclaré qu'il avait vu à deux reprises M. Papillaud, rédacteur à la *Libre Parole* qui, après lui avoir affirmé qu'il était convaincu de la culpabilité de Dreyfus, avait ajouté:

« Quant au bordereau, j'ai la conviction qu'il est de la main d'Esterhazy, voici pourquoi:

» Deux jours après la lettre de M. Mathieu Dreyfus, le commandant Esterhazy s'est rendu à la *Libre Parole*, et là, devant moi et mes camarades, il a tenu le langage suivant:

» — Il y a dans l'écriture du bordereau une similitude » frappante avec mon écriture. Je sens que je suis » perdu. »

M. Papillaud, continuait M. Jaurès, m'a fait cette communication, la première fois au Sénat, la seconde fois dans les couloirs de la Chambre.

La *Libre Parole*, après avoir reproduit cette partie de la déposition de M. Jaurès, dit:

Papillaud est en ce moment en convalescence dans le Midi: nous lui avons télégraphié le propos qui lui était prêté, et nous publions plus bas sa réponse.

Nous affirmons que jamais, devant aucun de nous, le commandant Esterhazy ne s'est dit perdu.

Il nous a certes parlé à maintes reprises de l'infâme complot machiné contre lui, des truquages de lettres et de documents qu'il dévoilait déjà dans l'article signé *Dixi*; mais, fort de son innocence, il a toujours montré une inébranlable confiance dans l'issue de cette scandaleuse affaire, et depuis longtemps il nous avait prédit l'effondrement du colonel Picquart qui avait ourdi toutes ces manœuvres.

Voilà la vérité.

La *Libre Parole* insère, en outre, la réponse suivante de M. Papillaud:

Beaulieu, 12 février.

J'oppose au récit de M. Jaurès que je reçois ici, malade, le démenti le plus absolu.

Jamais je ne lui ai tenu pareil propos; jamais je n'ai entendu le commandant Esterhazy tenir un pareil langage.

Une seule fois, dans ma vie, j'ai parlé à M. Esterhazy. C'était au nom du journal, le jour même où le *Figaro* avait cité son nom.

Le commandant Esterhazy disait:

« Ils croient que je suis perdu à cause de la ressemblance de mon écriture; je n'aurai pas de peine à prouver que, si ressemblance il y a, c'est que Dreyfus a calqué mon écriture. »

J'ai pu rapporter ce mot en causant à la Chambre avec Jaurès, mais je n'ai jamais dit autre chose, et en m'attribuant tel propos, Jaurès, qui me sait malade et dans l'impossibilité de me présenter devant la cour d'assises, a commis une mauvaise action.

Enfin, la *Libre Parole* publie la déclaration suivante de M. Esterhazy:

J'ai été stupéfié par la déclaration de M. Jaurès, que j'ai lue ce soir. M. Papillaud n'a jamais pu tenir ce propos, et tout le monde sait bien, à la *Libre Parole*, quelle a été, dès le début, ma confiance dans le résultat final.

Les manifestations

A la sortie des cours du lycée Janson-de-Sailly, quatre cents élèves environ se sont formés avant-hier après-midi, vers cinq heures, en monôme, et se sont dirigés vers la rue Pierre-Charron, pour manifester devant la maison où habite M. Scheurer-Kestner.

La police est intervenue pour disperser les manifestants. Cinq arrestations ont été opérées. Au nombre des manifestants arrêtés se trouvent le fils de M. de Selves, préfet de la Seine, et le fils d'un sous-directeur de l'enregistrement. Ces jeunes gens ont été consignés au poste de police jusqu'à neuf heures du soir, heure à laquelle ils ont été réclamés par leurs parents et mis en liberté.

La soirée n'a pas été marquée par d'autres manifestations.

Nous avons annoncé, hier, que, la veille, la fabrique de M. Bernheim, située rue Chanzy, avait été assaillie à coups de pierres par une bande de manifestants.

A la suite de ces incidents, M. Bernheim s'est rendu chez M. Chausse, le conseiller municipal de son quartier, et chez M. Lockroy, le député de sa circonscription, pour les inviter à obtenir du préfet de police et du ministre de l'intérieur les mesures nécessaires à la protection de sa personne, de sa famille et des gens à son service.

M. Lockroy a, dans la journée d'hier, présenté au Palais-Bourbon M. Bernheim à M. Barthou, ministre de l'intérieur.

M. Bernheim nous raconte ainsi son entrevue avec le ministre:

J'ai déclaré à M. Barthou que, s'il ne prenait pas des mesures énergiques pour empêcher le retour des faits que je lui ai racontés, je fermerais ma fabrique et partirais avec ma femme et mes cinq enfants pour Nice ou pour ailleurs, pour un pays, en tout cas, où les citoyens français, d'origine israélite, sont plus en sécurité que dans la ville lumière.

Je l'ai averti, en outre, que je lui enverrais les deux mille ouvriers que la fermeture de mon établissement laisseraient sans pain.

M. Barthou m'a exprimé son profond regret de l'agression dont je fus victime, et m'a donné l'assurance que je serai désormais protégé.

En effet, depuis hier, le nombre des agents a augmenté dans ma rue et dans les postes, paraît-il. Cette mesure me semble nécessaire, car j'ai appris que, le soir de la manifestation, il n'y avait pas au total plus de douze agents disponibles dans tout l'arrondissement.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Elections législatives

BOUCHES-DU-RHÔNE. — L'agence Havas nous communique la dépêche suivante de Marseille:

Dans une réunion composée de 300 personnes environ, tenue dans la salle du bar de l'Alhambra, MM. Estier et Chanot, conseillers généraux, ont présenté, pour les prochaines élections législatives, la candidature de M. Lockroy, qui a été acclamée.

M. Lockroy se présente dans la première circonscription contre M. Carnaud, socialiste, député sortant.

Elections municipales

TOULOUSE. — Un arrêté préfectoral convoque les électeurs pour le 27 février, afin d'élire 25 conseillers municipaux, dont l'élection a été annulée par le Conseil d'Etat.

NOUVELLES DU JOUR

Dans la séance tenue hier par la commission du budget, une discussion s'est engagée sur les dispositions concernant les valeurs étrangères abonnées et non abonnées et les fonds d'Etat étrangers. La commission a pensé, en principe, qu'il serait préférable d'obtenir l'équilibre du budget sans recourir à ces dispositions spéciales. Elle a néanmoins sursis à statuer définitivement sur ce point.

M. Brosselin, inspecteur général des ponts et chaussées de 1re classe, a été nommé membre de la commission mixte des travaux publics, en remplacement de M. Delocre, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Par décret rendu sur la proposition du ministre des affaires étrangères, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur, au titre étranger:

M. Pierre de Balaschof, sujet russe, membre fondateur de la Société de géographie de Paris.

M. Henri Bastard, citoyen suisse, docteur en médecine de 1882.

M. Ivanichevitch, sujet serbe, docteur en médecine de 1882. Délégué de la Serbie au congrès d'hygiène de 1889.

M. Molina d'Aranda, marquis de Darrax, sujet espagnol, propriétaire d'une importante exploitation agricole dans l'Eure.

Par arrêté préfectoral, sont nommés dans le personnel des receveurs de l'octroi.

Receveurs hors classe

Au grand entrepôt de Bercy, M. Miret.
Au Petit-Château, M. Tissot.
A l'Abattoir général, M. Laurent.

Receveurs

Aux Ports d'amont, M. Boll.
A Ouest-Batignolles, M. Goussaut.
A la porte de La Villette, M. Pasquier.
A la porte de la Gare, M. Mougin.
A la porte de Saint-Cloud, M. Gérardy.
A la porte de Châtillon, M. Strauss.
A la gare de Belleville, M. Brigonnet.
A la porte de Choisy, M. Gramont.

Le ministre de l'agriculture fait connaître aujourd'hui l'état des ensemencements et l'évaluation des récoltes en terre, à la date de janvier 1898, d'après les rapports des professeurs départementaux d'agriculture. Voici les résultats généraux de ce travail en prenant pour terme de comparaison l'année 1896:

ENSEMENCEMENTS

Blé

5 départements ont une superficie supérieure de plus de 30 0/0.
4 départements ont une superficie supérieure de 21 à 30 0/0.
15 départements ont une superficie supérieure de 11 à 20 0/0.
21 départements ont une superficie supérieure de 6 à 10 0/0.
25 départements ont une superficie supérieure de 1 à 5 0/0.
13 départements ont une superficie égale.
3 départements ont une superficie inférieure de 1 à 5 0/0.
1 département a une superficie inférieure de 10 0/0.

Seigle

1 département a une superficie supérieure de 25 0/0.
4 départements ont une superficie supérieure de 11 à 20 0/0.
9 départements ont une superficie supérieure de 6 à 10 0/0.
12 départements ont une superficie supérieure de 1 à 5 0/0.
46 départements ont une superficie égale.
11 départements ont une superficie inférieure de 1 à 5 0/0.
1 département a une superficie inférieure de 10 0/0.
1 département a une superficie inférieure de 40 0/0.
2 départements ne cultivent pas le seigle.

Voici maintenant les résultats en ce qui concerne l'état des cultures:

ETAT DES CULTURES

Blé

13 départements ont la note très bon; 44 bon; 28 assez bon; 2 passable.

Seigle

19 départements ont la note très bon; 47 bon; 19 assez bon.

AU JOUR LE JOUR

Conseil supérieur de l'instruction publique

AFFAIRE HEIM

Le conseil supérieur de l'instruction publique, réuni sous la présidence du ministre, M. Rambaud, a terminé, hier soir, l'examen du pourvoi formé par Heim contre la décision du conseil de l'Université, prononçant contre lui la peine de retrait d'emploi.

La séance, ouverte à deux heures, s'est prolongée jusqu'à huit heures du soir. Ratifiant les vues de la commission de discipline, le conseil a écarté, comme non fondées, toute les accusations portées contre M. Heim, relatives aux détournements de livres d'instruments ou de plantes, dont celui-ci se serait rendu coupable dans l'exercice de ses fonctions. La discussion n'a porté, en conséquence, que sur les fautes de gestion imputées à M. Heim et sur le fait, reproché à celui-ci, d'avoir fait figurer dans sa nomenclature de titres à la succession du professeur Baillon des travaux non encore publiés, mais dont quelques-uns, il est vrai, étaient en cours de publication.

C'est le rapporteur de la commission de discipline, M. Esmein, qui a soutenu l'accusation et défendu les conclusions de son rapport, tendant au maintien pur et simple de la peine.

Après avoir reçu les explications de M. Heim, qui a combattu les chefs d'accusation retenus contre lui par l'honorable rapporteur, Me Millerand a pris la parole et — les principaux griefs imputés à M. Heim étant abandonnés — a fait ressortir « combien la peine prononcée contre son client était dès lors en disproportion avec les fautes de service et les négligences retenues contre lui ».

Après une courte réplique du rapporteur, M. Esmein, le conseil, par 33 voix contre 14, a rejeté les conclusions de la commission de discipline tendant au maintien de la peine.

La décision du conseil de l'Université se trouvant ainsi infirmée, le conseil a délibéré sur la peine dont M. Heim devait être frappé à raison de ses fautes de gestion et des indications erronées dans sa nomenclature des titres à la succession du professeur Baillon.

Le conseil, après une longue discussion, a décidé de suspendre M. Heim de ses fonctions pendant deux ans.

Les Travailleuses de Popincourt

Nous avons déjà fait connaître quelle œuvre intéressante avaient tentée, dans un quartier populeux, plusieurs dames de la haute société parisienne et expliqué le fonctionnement des « Travailleuses de Popincourt » dont les « settements » anglais et américains avaient inspiré la curieuse organisation.

Après avoir dû quitter, ainsi que nous l'avons raconté, leur premier domicile de la rue du Chemin-Vert, les Travailleuses se sont installées, rue de la Folie-Regnault, dans un vaste local que nous avons décrit. Et l'œuvre fonctionne toujours là, son action rayonnant aujourd'hui sur près de sept mille personnes dans un quartier pauvre que, jusqu'ici, le riche avait délaissé, ne le connaissant pas.

Mais le dévouement admirable des Travailleuses que la marquise Costa de Beauregard préside, ne suffit point encore: elles veulent sans cesse étendre cette action bienfaisante, et elles font appel de nouveau au généreux appui que leurs amis fortunés déjà leur apportèrent. Car les travaux rendus nécessaires pour l'installation des locaux actuels coûtèrent 16.000 francs, malgré les prodiges d'économie qui furent réalisés, et tout n'est point encore payé. Mme Costa de Beauregard exposait la situation, d'ailleurs prospère, de cette œuvre, dans un intéressant rapport qui est plutôt un appel chaleureux et ému à la charité sociale.

Autour de Mme Costa de Beauregard, s'étaient groupées, hier soir, dans l'hôtel de la duchesse de Grammont, ses principales collaboratrices.

La marquise Costa de Beauregard a raconté, en commençant son discours, quels furent les intéressants débuts de l'œuvre, qu'ici même nous avons notés, au milieu des ardentes sympathies qui bientôt finirent par triompher des inévitables découragements. Puis, Mme de Beauregard passe à l'installation définitive de la rue de la Folie-Regnault où les plus dévoués concours viennent s'offrir sans cesse: avocat qui donne ses consultations, médecin qui soigne gratuitement, professeurs qui instruisent, artistes qui enseignent. Bref, l'œuvre fonctionne très parfaitement avec ses deux comités, le comité protecteur et le comité actif.

Quant au but de l'œuvre, Mme Costa de Beauregard le définit éloquemment:

Quel est le but que nous poursuivons dans l'œuvre sociale? La moralisation, le soulagement et surtout le relèvement des masses populaires.

Or, comment voulons-nous atteindre ce but?

Le fait est que le monsieur nouveau jeu, sous ce coup imprévu, redevient subitement vieux jeu. Ah! que ce revirement eût été plus comique, si nous l'avions espéré, si l'auteur nous l'eût laissé entrevoir! Mais je prêche un auteur qui ne demande qu'à se laisser convertir: on l'a bien vu la semaine dernière à la Comédie-Française.

M. Paul Gostard s'en va, comme un simple bourgeois, chez le commissaire de police, pour faire constater le flagrant délit.

Au tableau suivant nous sommes dans un de ces hôtels où se louent des chambres meublées pour adultère. La scène est osée, mais délicieuse. C'est la femme qui est délibérée et tranquille; c'est l'homme qui a une frousse abominable. Il a peur d'être pincé en flagrant délit. Il a pris tant de précaution que Mme Gostard s'en amuse et le blague. Il se rassure, il lui enlève son chapeau et l'aide à se déchausser, quand on frappe trois petits coups à la porte. Il pâlit, il parlemente; bruit de voix à l'extérieur: « ouvrez au nom de la loi! »

Tous deux perdent la tête; impossible de retrouver les chaussures, qu'ils cherchent à quatre pattes. Elle veut remettre son chapeau; mais son corsage l'empêche de lever les bras; elle l'enlève...

— Que faites-vous là? vous êtes folle! s'écrie Duranty.

On va enfoncer la porte. Duranty l'ouvre et Mme Gostard se réfugie, les épaules nues, dans les couvertures du lit.

Le commissaire fait ses constatations. Il les fait, poli et souriant. Il est plein de déférence pour Duranty, ce grand peintre, qui a fait le portrait de son chef hiérarchique. Mais Duranty à la première éclaircie, a filé à l'anglaise. C'est le mari qui aide galamment sa femme à réparer le désordre de sa toilette; et le rideau tombe.

Nous voilà revenus chez Bobette. C'est dix heures du matin. Bobette est tout de son long, en peignoir rose, étendue dans son grand lit. Elle a appris les événements de la veille, si bien que, quand Paul arrive, elle le laisse entrer, quoiqu'elle tombe de sommeil...

— Conte-moi donc, lui demande-t-elle, comment les choses se sont passées.

Et comme il veut arriver tout de suite à la scène du constat:

— Non, prends les choses dès le début, lui dit-elle.

Il entame son récit, et à mesure qu'il relate les circonstances, elle fait sauter les couvertures, elle tape en pouffant de rire sur les oreillers:

— Non, s'écrie-t-elle, je ne donnerais pas ma matinée pour dix mille francs, continue, continue...

Paul poursuit et voilà que son récit le mène jusqu'à la scène dont nous avons été témoins à l'acte précédent. Et je me disais tout bas:

— Comment Lavedan va-t-il faire pour interrompre sa narration. Car enfin il ne peut pas nous conter ce que nous venons de voir.

Attendez! il y a là un revirement qui a été la joie de la soirée.

Voilà que tout à coup à la porte de la chambre à coucher frappent trois: toc, toc, toc.

— Qui est-ce qui peut venir à cette heure? demande Bobette.

Oh! le public n'a pas hésité, lui. Une demi-seconde d'incertitude peut-être, et soudain un universel éclat de rire. C'était la revanche de Mme Gostard qui venait à son tour prendre son mari en flagrant délit; c'était le commissaire qui frappait à la porte.

Eh bien! ami Lavedan, crierez-vous toujours contre le vieux jeu au théâtre! Ça, c'est le vieux jeu; c'est le revirement des vaudevillistes. Et quel succès! quel rire! quels battements de main. Les deux scènes s'opposent l'une à l'autre et se font contre-partie de la façon la plus comique.

A l'acte précédent, nous avions vu les deux amants tout déconcertés, effarés d'abord et penauds ensuite. Ici, ils sont à leur aise. Paul reconnaît le commissaire qui lui a, la veille, prêté son ministère:

— Tiens! c'est vous? lui dit-il d'un ton de bonne humeur.

Quant à Bobette, elle cabriole sous les couvertures. Jamais on ne vit constat si gai. Cette aventure ne peut que lui faire une réclame et lui permettre de hausser ses prix.

Je vous ai dit que le dernier acte est insignifiant et ennuyeux. Il se passe dans le cabinet du juge d'instruction, qui interroge les délinquants l'un après l'autre, leur adresse de paternelles remontrances, jusqu'à ce qu'il arrive à la terrible Bobette, qui dérange et chiffonne quelque peu sa gravité de magistrat. C'est elle qui lui fait la théorie du nouveau jeu et qui lui prédit que Paul deviendra un bourgeois racorni, et qu'elle finira dans un château de province, où elle rendra le pain bénit et jouera avec le curé un cent de piquet.

Le *Nouveau Jeu* est admirablement joué aux Variétés. Le rôle de Bobette semble avoir été taillé sur la mesure de Mme Jeanne Granier. Elle y est admirablement bon enfant et perverse, digne et gamine; la diction chez elle est d'une netteté et d'une justesse extraordinaire. Nulle part on ne sent l'effort; c'est la nature prise sur le fait.

Enfin Brasseur a mis la main sur un rôle où il lui est loisible de prouver qu'il n'est pas seulement un pitre de beaucoup de fantaisie, qu'il a des qualités de comédien. Il a été d'un naturel exquis et d'une verve étonnante dans le rôle du jeune homme nouveau jeu; il a laissé avec beaucoup d'art sentir que ses « ohé! ohé! » n'étaient que de surface, que le bourgeois sommeillait sous le masque. Je ne lui ferai qu'une observation: il parle souvent trop vite, et l'on perd une partie de ses répliques.

Dieudonné est d'une vérité très amusante dans ce vieux marcheur de père Labosse. Cette vérité a paru excessive à quelques-uns. Je ne suis pas de cet avis. L'outrance ne me déplaît pas dans cette comédie qui serait répugnante si elle n'était vivement poussée à la fantaisie vaudevillesque. Milher est dans le juge d'instruction l'excellent comédien que l'on sait, et Dumény rend de la façon la plus plaisante les terreurs du peintre Duranty. Un mot encore pour Petit, le vieux valet du père Labosse, qui couvre de son mieux les frasques de son maître.

L'évaporée Mme Gostard, c'est Mme Magnier, charmante de vivacité et de bonne grâce dans le rôle de veuve encore jeune et de fêtarde inconsciente. J'aurais souhaité que Mlle Caron, qui est une si bonne comédienne, indiquât plus nettement le côté demi-vierge du rôle de Mlle Labosse. Elle est trop vieux jeu, elle! elle n'a pas la désinvolture et le tour fringant de la pièce; elle ne donne pas la sensation du personnage qui est ultra moderne. Mme Berthe Legrand joue convenablement Mme Labosse, qui n'a pas de physionomie tranchée.

Ai-je besoin de dire que décors et costumes sont d'un goût parfait? Nous sommes chez Samuel.

Voilà deux succès qu'en quinze jours M. Lavedan obtient sur deux scènes. Il me rappelle Jean-Baptiste Rousseau qui passait du psaume à l'épigramme. L'Académie ne sera pas embarrassée de ses choix, quand le temps viendra de renouveler son personnel.

J'ai vu cette semaine au théâtre Déjazet la reprise d'une fort jolie comédie-vaudeville en trois actes, de M. Grenet-Dancourt, les *Noces de Loriquet*. Je m'y suis encore beaucoup amusé, et le public plus que moi. Car le public de Déjazet est facile au rire. Je n'ai à signaler parmi les acteurs que Paul Jorge, René Poggi et Alexandre Fontanes; parmi les femmes, les excellentes duègnes, Mmes Tassily et Fanny Génat.

L'interprétation vaut surtout par l'ensemble de la troupe.

La Gaîté a repris la *Jolie Parfumeuse*, opérette en trois actes de Blum et d'Hector Crémieux, musique d'Offenbach. La *Jolie Parfumeuse* est une des plus aimables et des plus spirituelles inspirations du maestro, qui a passé classique aujourd'hui. Elle eut dans la nouveauté un succès prodigieux. Qui ne se rappelle encore le « C'est immense! » de Daubray, que tout Paris répétait avec une intonation sur les boulevards, et les petites mines et les petits airs effarouchés de Mme Théo, quand elle chantait: « Je suis chatouilleuse », et ce finale endiablé du premier acte:

Quand on revient de noce,
Les uns vont en carrosse
Et les autres à pied.

qui mettait des fourmis dans toutes les jambes, et cette phrase adorable de tendresse:

Où donc as-tu passé la nuit?

Cet Offenbach! Quelle verve et quelle gaîté! Quelle abondance de motifs! Songez que, lorsqu'il écrivit cette *Jolie Parfumeuse*, qui est si jeune et si fraîche, il y avait déjà vingt ans qu'il était sur la brèche; il avait donné toutes ses grandes opérettes, sans compter la foule de bluettes qu'il improvisait et dont quelques-unes, comme la *Chanson de Fortunio*, sont des chefs-d'œuvre. La *Jolie Parfumeuse* est de 1874, il était venu à Paris en 1842 et il avait commencé à composer en 1855. Sa veine n'était point tarie après tant d'années de travail enragé.

Le *Photo*, ce programme illustré qu'on nous vend tous les soirs dans les théâtres (c'est entre parenthèses une publication bien utile et bien commode que le *Photo*, et sa collection complète en sera, dans cinquante ans, des plus curieuses), le *Photo* nous donne un portrait bien vivant. Oui; voilà son regard si fin sous l'inamovible lorgnon, ses lèvres fines et malicieuses qu'ombrageait une légère moustache. Il sourit; il a l'air heureux de vivre.

Il le serait à cette heure, de voir sa musique, qu'on traitait dans ce temps-là de musiquette, estimée à sa juste valeur. Sa *Jolie Parfumeuse*, dont tous les airs se levaient dans notre mémoire en même temps que le bâton de M. Malo les éveillait dans l'orchestre, nous a tous enchantés par l'abondance et la fraîcheur des mélodies.

Le livret est gentiment coupé. Ce n'est qu'un conte égrillard adroitement arrangé pour la scène. Peut-être était-il mieux à sa place sur une scène moins vaste que n'est celle de la Gaîté. C'est la mode à présent de soumettre les jolies opérettes d'autrefois à des procédés d'agrandissement analogues à ceux qu'emploient les photographes. Quelques-unes y perdent sensiblement; la *Jolie Parfumeuse* n'y a pas gagné. On y a ajouté deux ballets; le premier n'a pas beaucoup plu; je n'aime guère voir les femmes déguisées en chiens, imiter tous leurs mouvements, jusqu'aux plus disgracieux. L'idée n'est pas heureuse. Le second est fort joli; ce sont les quatre saisons avec les costumes afférents. Ceux de l'été et de l'hiver sont ravissants. Ce qui manque à ces ballets, c'est une danseuse qui danse.

La jolie parfumeuse, c'est Mlle Mariette Sully, qui est fort piquante et chante agréablement. Mlle Alice Favier nous donne, en travesti, un Bavolet bien jeunet et bien gringalet. Mlle Tylda Raphaëlle, dans le rôle de Clorinde, n'a pas la voix très assurément juste.

C'est Paul Fugère qui fait la Cocardière. Le rôle ne lui convient pas trop. Mais il y porte son habituelle bonne humeur. Dekernel est très amusant dans celui de Poirot.

La reprise, en somme, a beaucoup réussi, bien que le tableau soit trop petit pour le cadre. Tout le monde connaît le Palace-Theatre de Londres: c'est là que se font entendre tous nos chanteurs et toutes nos chanteuses d'opérettes et de cafés-concerts, et il n'y a guère de Français, ayant vu Londres, qui ne soient allés passer une soirée dans cet établissement, dont nos Folies-Bergère peuvent donner une idée. Il paraît qu'ils ont en ce moment un spectacle qui fait fureur: c'est ce qu'ils appellent le *biograph*. Le *biograph*, d'après ce que m'écrit mon fils, n'est pas autre chose qu'un vaste cinématographe où l'on a trouvé moyen de corriger le tremblement des images. Il est certain, ajoute mon Jacques, qu'on vous transportera un jour ou l'autre cet appareil à Paris.

Mais il y est tout transporté, à moins que ce ne soit de Paris qu'il ait émigré à Londres, ce qui est fort possible. Vous n'avez qu'à faire un tour au palais de Glace entre cinq et six heures. L'obscurité se fait dans cette vaste enceinte; les patineurs s'arrêtent; le cinématographe développe sa vaste nappe blanche, et les tableaux les plus variés se succèdent: un dompteur dans la cage aux tigres, le voyage du président de la République, une charge de cavalerie, un défilé de turcos. Toutes les images sont d'une netteté, tous les mouvements d'une précision merveilleuses. C'est un spectacle extrêmement curieux. Je n'ai pas vu le cinématographe des Anglais; je doute qu'il vaille mieux que le nôtre.

Et puis ils nous battraient sur ce terrain... je n'en ferais pas, vous le pensez bien, une affaire de patriotisme.

J'arrive enfin, et à mon grand chagrin, au drame nouveau que le Vaudeville vient de nous donner: *Paméla*, de M. Victorien Sardou. J'aurais autant aimé n'en pas parler aujourd'hui, et je vais vous dire pourquoi, avec mon habituelle franchise. C'est que je ne me suis pas beaucoup amusé et que je vois, par tous ou presque tous les articles de mes confrères qu'ils y ont pris un vif plaisir. Il faut donc que j'aie été mal disposé ce soir-là.

Et puis, il y a des choses sur lesquelles on se pâme et qui me laissent froid.

Vous ne pouvez pas vous imaginer comme ça m'est égal, au théâtre, que Louis XVII ait été enlevé de sa prison ou qu'il y soit mort! Je ne viens pas au Vaudeville pour y apprendre l'histoire. L'essentiel n'est pas pour moi que l'auteur ait retrouvé sur ce point la vérité vraie; il n'y a de vérité vraie, au théâtre, que celle à laquelle il a eu l'art de m'intéresser. Je crois au chevalier de Maison-Rouge, dur comme fer, parce que Dumas veut que j'y croie et qu'il m'y a fait croire. Je ne cherche, au théâtre, que l'illusion et rien de plus.

On a beau me dire: hein! remarquez-vous comme tous ces détails sont vrais? L'assignat de mille francs valait cent sous, à ce moment-là, Sardou n'a pas manqué de le mettre; Bonaparte était fort râpé, ça y est. Il y a tel mot dans sa pièce; il est authentique. Sardou a fouillé les archives et il vous en apportera la preuve. Oh! c'est de l'histoire! ne vous y trompez pas.

A moi, tout cela est indifférent. On ne me restitue pas une époque avec du bric-à-brac de mots, de menus faits, de petits détails de costume; mais avec les idées et les sentiments qui ont agité les âmes de ces gens-là.

Au fond, *Paméla* n'est qu'une comédie anecdotique.

C'est un genre qui n'est point méprisable, il s'en faut. Il compte des œuvres charmantes: la *Partie de chasse de Henri IV* de Collé et la *Madame Sans-Gêne* de Victorien Sardou lui-même. Mais le premier, et je dirai presque le seul mérite d'une comédie anecdotique, c'est d'être amusante; je n'affirme aucunement que *Paméla* ne l'est point; je dis seulement qu'elle ne m'a pas amusé. Je crois bien savoir pourquoi; mais comme, après tout, il peut y avoir de ma faute, je préfère aller revoir la pièce et tâter le pouls du public. Vous pourrez y aller tout de même, en attendant. Vous aurez toujours le plaisir de voir Mme Réjane, qui est très piquante, et Huguenet qui a fait de Barras une caricature assez plaisante.

FRANCISQUE SARCEY.